



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

réforme

Question écrite n° 44514

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur le fait que les maisons familiales rurales n'ont pas été associées à la réflexion sur l'enseignement agricole engagée par ses services (projet PROSPEA). Elles ont été invitées tardivement à apporter un avis sur ce projet. Il lui rappelle l'excellent taux d'insertion professionnelle des jeunes après une formation mais aussi en insertion sociale, et la sollicitation accrue des familles pour inscrire les jeunes en MFR, le protocole signé avec son ministère ne permettant toutefois pas d'accueillir tous les jeunes qui ont frappé aux portes des MFR. Par conséquent, il lui demande pourquoi il ne prend pas mieux en considération les MFR et leurs responsables quand une réflexion est engagée par ses services.

Texte de la réponse

Une démarche de projet est actuellement conduite par la direction générale de l'enseignement et de la recherche. La première phase de cette démarche consistait à engager un débat, entre acteurs, usagers et partenaires de l'enseignement agricole, au cours du premier trimestre 2000, autour de trois thèmes : l'identité, les missions et l'organisation de cet enseignement. La direction générale de l'enseignement et de la recherche a organisé cette discussion dans l'enseignement agricole public et a invité officiellement les fédérations de l'enseignement agricole privé à s'y associer le 16 décembre 1999, lors d'une séance du conseil national de l'enseignement agricole (CNEA). Les fédérations de l'enseignement agricole privé ont mené leurs propres discussions et ont transmis leurs contributions. Celle de l'Union nationale des maisons familiales et rurales a été envoyée le 22 mars dernier. Il ne s'agit là que de la première étape de cette démarche de projet qui va se poursuivre selon d'autres modalités, mais toujours en concertation avec l'ensemble des parties prenantes.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44514

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 2000, page 2260

Réponse publiée le : 29 mai 2000, page 3242